

Réunions de concertation à destination des agriculteurs sur les zones humides du Boulonnais

Vérifiez si vous êtes concernés via la liste des parcelles auprès de la Mairie.

Réunion le 10 février, accueil 13h30, réunion de 14h à 16h à la CCT2C – le Cardo à Marquise, pour les communes suivantes : Ambleteuse, Audresselles, Tardinghen, Bazinghen, Audinghen, Audembert, Leulinghen-Bernes, Wissant, Leubringhen, Wimereux, Beuvrequen, Maninghen-Henne, Pittefaux, Pernes-lès-Boulogne, Wacquinghen, Wimille

Réunion le 11 février, accueil 13h30, réunion de 14h à 16h au PNR à Le West, pour les communes suivantes : Landrethun-le-Nord, Ferques, Caffiers, Hardinghen, Fiennes, Longueville, Crémarest, Belle-et-Houllefort, Bellebrune, Colembert, Boursin, Le West, Alinchtun, Nabringhen, Henneveux, Rinxent, Marquise, Offrethun, Rety, Wierre-Effroy ;

